

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée professionnel Delphine Gay - BTS - Services - Métiers de l'esthétique-cosmétique-parfumerie - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Lycée professionnel Delphine Gay - BTS - Services - Métiers de l'esthétique-cosmétique-parfumerie - en apprentissage (36816)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée professionnel Delphine Gay - BTS - Services - Métiers de l'esthétique-cosmétique-parfumerie - en apprentissage (36816)	Jury par défaut	Tous les candidats	12	44	1

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères	
Résultats académiques	Résultats dans les matières apportant des compétences pour le BTS : matières scientifiques et /ou technologiques et/ou professionnelles, sciences économiques, anglais, sciences humaines	Notes des classes de première et de terminale	Essentiel	
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Éléments saisis par le professeur principal	Important	
Savoir-être	Autonomie, capacité à s'investir dans le travail	Éléments saisis par le professeur principal	Important	
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence et motivation du projet	Lettre de motivation	Très important	
	Appréciation du travail et de l'investissement scolaire	Bulletins des classes de première et de terminale	Très important	
	Avis du chef d'établissement		Avis du chef d'établissement	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	.	Complémentaire	

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un premier tri des dossiers a été effectué via Parcoursup à l'aide :

- Des critères académiques (notes en classes de première et terminale dans les matières ciblées)
- L'autonomie et la capacité à s'investir dans le travail
- De l'avis du chef d'établissement sur la capacité à réussir

L'ensemble des dossiers a été trié par trois commissions d'analyse des dossiers

- Une commission « Bac professionnel »
- Une commission « Bac technologique »
- Une commission « Bac général »

Les critères analysés par les commissions sont :

- **Cohérence et motivation du projet** (sur la base de la lettre de motivation)
- **Appréciation du travail et de l'investissement scolaire** (à partir des appréciations des bulletins scolaires des classes de première et de terminale),
- **Parcours scolaire** (malus pour redoublement, mise en valeur de la cohérence dans la poursuite d'étude).

Note : Selon l'arrêté de Madame la rectrice, cinquante pourcents des élèves recrutés sont issus de l'enseignement professionnel

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La lettre de motivation et les bulletins scolaires, sont analysés pour fournir une vision complète du candidat. Les jurys cherchent à identifier les candidats les plus motivés et les mieux préparés pour la formation demandée.

Beaucoup trop de candidats ne mettent pas en avant dans leur lettre de motivation l'aspect « management » de la formation.

Il est donc crucial pour les candidats de soigner à la fois leur lettre de motivation et leurs bulletins scolaires pour maximiser leurs chances d'être retenus.

Signature :

LAURENCE CHRONOPOULOS,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée
professionnel Delphine Gay